LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS
LABORATOIRE DE TRAPPES
29 Avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex
Tél : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 4 janvier 2019

N° P188811 - DE/2

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : FILMOLUX France
5 Rue Benjamin Franklin
94370 Sucy en Brie
FRANCE

Marque commerciale : FILMOLUX® EASY CLEAR GLOSS

Description sommaire :

- **Composition globale :** Film PVC transparent brillant avec colle acrylique base aqueuse.
- **Application :** Film de lamination
- **Masse surfacique :** (90 ± 5) g/m²
- **Epaisseur :** (70 ± 5) µm
- **Coloris :** Transparent

Rapport d'essais : **N° P188811 - DE/2 du 4 janvier 2019**

Nature des essais : Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995)

Classement : **M1** **EN POSE ADHÉSIVÉE SUR TÔLE ACIER DE 15/10e mm**

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : **NON LIMITÉE A PRIORI**

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai **N° P188811 - DE/2** annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 4 janvier 2019

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

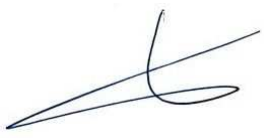

Maxime MAJ

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Établissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 • Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 • NAF : 7120B • TVA : FR 92 313 320 244

RAPPORT D'ESSAI
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 4 janvier 2019

N° P188811 - DE/2

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai	:	FILMOLUX France
Date et référence de la commande	:	Bon pour accord du 19/12/2018 sur devis n°2018/18613
Producteur	:	NESCHEN COATING GmbH Hans Neschen Strasse 1 31675 Bückeburg ALLEMAGNE
Marque commerciale et référence	:	FILMOLUX® EASY CLEAR GLOSS
Composition globale	:	Film PVC transparent brillant avec colle acrylique base aqueuse.
Caractéristiques attestées par le demandeur	:	
Masse surfacique	:	(90 ± 5) g/m²
Epaisseur	:	(70 ± 5) µm
Coloris	:	Transparent
Caractéristiques déterminées par le LNE	:	
Masse surfacique	:	11944 g/m² ± 10% (film + protection+ support)
Epaisseur	:	0,176 mm ± 10% (film + protection)
Coloris	:	Transparent

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 20/12/2018

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).
La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Dates de réalisation des essais : 03/01/2019 et 04/01/2019

4. RESULTATS

4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Masse (g)	1430,4	1435,2	1439	1428,6	
Percement	Non	Non	Non	Non	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	–	–	–	–	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	–	–	–	–	
Somme des durées de combustion effective ΣΔT	–	–	–	–	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \sum H}{\pi \sqrt{\sum \Delta T}}$	0	0	0	0	0
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Aucune observation particulière.

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1 EN POSE ADHÉSIVÉE SUR TÔLE ACIER DE 15/10e mm

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 4 janvier 2019

Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Maxime MAJ

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.